# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JANVIER 1873 — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI MATIN, 8 JANVIER


**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Leaumont, au No 69 de la rue de Chartres—marchandises avariées provenant de l'incendie du magasin Lavie.

Par le même, au même endroit — habillements, bottes, souliers, chapeaux, articles de toilette.

Par Albert Paul, au No 171, rue Poydras—Meubles, pianos, etc.

Par O. Valeton, sur la Levée, au pied de la rue Toulouse—pommes.

Par Stern Bros., dans leur salle d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 28 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie ; casimirs, draps, doeskins, &c.

**SPECTACLES.**

Mercredi, 8 Janvier 1873.

OPÉRA—La Dame aux Camélias.

ST. CHARLES—A midi et le soir, Les Sonneurs de cloches suisses.

ACADÉMIE—Grand Cirque-Robinson.

VARIÉTÉS—A midi, Rosedale ; le soir, Julius Caesar.

MUSÉE D'ANATOMIE—40 rue St-Charles.

## Réduction du Prix

—DE—

## "L'Abeille de la Nlle-Orléans."

L'*Abeille* ne se vend plus maintenant qu'au prix de CINQ CENTS par numéro. Les abonnements nouveaux ou ceux qui seront renouvelés à partir du 7 janvier 1873, seront payés à raison de QUATORZE PIASTRES par an, sept piastres pour six mois, et trois piastres et demie pour trois mois.

Nous faisons cette réduction de prix, bien que, depuis plusieurs années, nos dépenses aient toujours augmenté, dans l'espoir d'être agréables à un grand nombre de nos lecteurs et de voir s'accroître encore la circulation déjà si considérable de l'*Abeille*. Nous avons voulu reconnaître, par le sacrifice que nous nous imposons, le bienveillant patronage dont nous avons reçu tant de preuves.

## A nos Lecteurs.

Nous croyons devoir prévenir les lecteurs de l'*Abeille* que nul n'est autorisé à demander plus de 5 cents par numéro.

## La Situation.

La situation ne s'est pas beaucoup modifiée hier. La Chambre des Représentants s'est trouvée en nombre avec 55 membres présents ; il y en a actuellement 61 à la Nouvelle-Orléans. Quant au Sénat, il ne comptait hier que quinze membres présents, et il en faut dix-neuf pour un quorum ; mais, après l'ajournement, il en est arrivé un autre, M. Kelly, qui a mis sept jours pour venir de sa paroisse par suite des obstacles qui ont retardé le bateau sur lequel il était embarqué. Trois autres sénateurs étaient attendus hier soir ou ce matin, et on pensait que le Sénat compterait jeudi, à midi, vingt membres présents. La Législature pourra alors s'occuper activement des mesures qui réclament son attention immédiate.

D'après l'article 51 de la Constitution de la Louisiane, le gouverneur élu doit entrer dans l'exercice de ses fonctions le second lundi de janvier après l'élection. C'est donc lundi prochain que le colonel J. P. McEnery devra être inauguré comme gouverneur. Il devra prêter serment ainsi que les divers fonctionnaires d'Etat.

C'est alors que se posera la question de savoir par quels moyens le nouveau gouvernement pourra entrer matériellement dans l'exercice de ses pouvoirs. Le peuple n'a pas élu le colonel McEnery pour qu'il soit un gouverneur platonique ou un gouverneur *in partibus* pendant qu'un autre exercera réellement les fonctions de la place.

La question sera portée immédiatement, non devant une Cour de la Louisiane, puisque la Huitième Cour, juge Elmore, seule compétente pour connaître des élections, est supprimée de fait et remplacée par une pseudo cour, dite supérieure, qui n'a aucune autorité légale et dont le juge d'ailleurs est un des auteurs directs de l'usurpation, mais devant les Cours des Etats-Unis, soit par voie d'appel contre les décisions déjà rendues par le juge Durell, soit par une nouvelle procédure qui sera portée devant la Cour de Circuit présidée par le juge Wood.

D'un autre côté, le Congrès est déjà saisi de l'affaire par la résolution du sénateur Sherman sur les élections de la Louisiane et de l'Arkansas. Il nous faut donc attendre patiemment le développement des procédures judiciaires et de l'investigation que le Congrès ne saurait manquer d'ordonner.

## Les Non Eligibles.

Nous avons souvent répété que M. Pinchback ayant cessé d'être sénateur le 4 novembre dernier, avait cessé, en même temps, d'être président du Sénat et par suite lieutenant gouverneur ex-officio de la Louisiane, et qu'il n'avait pas l'ombre d'un droit ou d'une qualité pour exercer, en quelque circonstance que ce fût, les fonctions de gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Cela n'empêche pas M. Pinchback d'exercer ces fonctions et d'être reconnu comme le gouverneur *de facto* par le Président et les autorités des Etats-Unis.

Lundi prochain, M. Pinchback doit céder la place à M. Kellogg qui vient se faire inaugurer, au Mechanic's Institute, comme gouverneur avec Antoine pour lieutenant.

Cette inauguration ne fera que substituer une illégalité à une autre, car ni Kellogg ni Antoine n'étaient éligibles aux places de gouverneur et de lieutenant-gouverneur. Voici le texte formel de l'article 52 de la Constitution de la Louisiane à ce sujet.

Art. 52. Aucun membre du Congrès ni aucune personne occupant un emploi sous le gouvernement des Etats-Unis ne SERA ÉLIGIBLE à l'emploi de gouverneur ou à celui de lieutenant-gouverneur.

Les Constitutions sont faites pour protéger les peuples contre les écarts des législateurs. La disposition de cet article est très sage ; elle a eu pour objet d'empêcher le gouvernement fédéral de s'emparer du gouvernement d'un Etat par l'intermédiaire de ses agents.

Or, le 4 novembre 1872, M. Kellogg était sénateur des Etats-Unis, membre du Congrès par conséquent ; et M. Antoine était collecteur du port de Shreveport ; nous n'avons même pas appris qu'ils aient donné depuis leur démission ; donc ils n'étaient pas éligibles aux postes de gouverneur et de lieutenant-gouverneur.

Ni la Législature, ni le Congrès, ni aucune Cour ne peuvent modifier cet article de la Constitution. Toutes les arguties du monde ne peuvent faire que, non éligible veuille dire éligible. Toute déclaration portant que M. Kellogg est gouverneur et Antoine lieutenant gouverneur, outre qu'elle sera contraire aux résultats du scrutin, sera donc une atteinte à la Constitution ou un outrage au dictionnaire et au bon sens.

Quand même McEnery et Penn n'eussent pas obtenu une majorité bien positive, ils devraient être déclarés élus, car toutes les voix données à Kellogg et à Antoine ont été des voix perdues, puisque ces deux candidats n'étaient pas constitutionnellement éligibles.

☞ Pourquoi languir, gémir et souffrir sous l'oppression d'affreux rhumes, de dé chirants catarrhes qui, négligés, mènent droit à la phthisie, lorsque vous pouvez vous soulager et vous guérir en prenant l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS de Laplace. Prix du flacon, $1. A vendre dans les principales pharmacies.

## Revue des Journaux.

L'*Abeille* d'hier n'a pas donné sa revue, parce que les évènements qui pouvaient suivre les articles des journaux eussent privé ceux-ci de l'intérêt qu'ils ont habituellement.

—Les questions qui nous agitent à cette heure et sont, aux yeux des hommes sensés, d'une importance vitale, sous le point de vue des principes républicains, étant clairement et loyalement posées devant la nation et le congrès—interprète obligé de la volonté populaire—nous pouvons maintenant continuer de les discuter avec l'espoir de nous faire entendre. Le *Picayune* n'a pas tardé à s'en apercevoir ; aussi les aborde-t-il avec cette confiance que les circonstances n'ont pas toujours justifiée, mais que nous sommes heureux de partager aujourd'hui.

—Notre confrère exprime l'opinion que la Législature de M. Durell ; jugeant de l'avenir par le passé, comptait sur l'assistance des baïonnettes fédérales pour disperser les citoyens qui se croient honnêtement les véritables représentants des citoyens de la Louisiane ; elle aurait eu cet appui si elle s'était adressée aux autorités de Washington en décembre, mais les choses ont bien changé depuis la date où M. Pinchback et ses compères débauchés se sont rués, la menace à la bouche, au Mechanics Institute. Les populations du Nord, si longtemps égarées par des correspondants sans vergogne et des gabelous salariés, savent maintenant à quoi s'en tenir sur la situation qui nous est faite depuis quatre ans ; elles savent que la lutte n'est pas, ainsi qu'on le leur avait dit, entre des voleurs de profession, mais entre les citoyens de la Louisiane et les aventuriers de toutes les couleurs. Un comité désigné par le congrès sera bientôt appelé à décider si les autorités fédérales avaient le droit d'user de leurs pouvoirs militaires pour créer un gouvernement dans notre Etat.

— Le *Picayune* consacre un article significatif à ces mandats qui ont joué et jouent encore un rôle si important dans notre politique locale. Il y a quatre ans, lorsqu'un obscur enfant de l'Illinois, grâce à la crédulité et à l'aveugle enthousiasme de pauvres affranchis, s'empara du siège de gouverneur, il nous aurait été facile de paralyser son bras en lui refusant les moyens de subvenir aux besoins de sa bande affamée, mais nous faillîmes à notre mission ; nous avions parmi nous trop d'individus aux yeux de qui le greenback prime l'honneur et le patriotisme. Qu'un passé douloureux et humiliant nous serve au moins de leçon. Arrachons les masques des visages des traîtres !

Le *Times* constate le fait qu'en dépit de la situation politique, la nouvelle administration municipale sous déjà rendu de grands services ; nous n'avons plus à craindre des embarras financiers immédiats et il s'est déclaré une hausse de quinze pour cent dans les obligations de la ville.

— Il ne nous est plus permis, ajoute notre confrère, de douter du changement qui s'est opéré dans l'esprit des grands meneurs à Washington. Ils ont jugé Pinchback, les preuves en main ; c'est tout ce que nous demandions. Le généreux ennemi de M. Chester ne saurait aujourd'hui se cacher derrière les articles de langage des plumitifs occupés à le défendre. Nous aurons, selon toute probabilité, un comité du congrès, composé d'hommes à la décision desquels les honnêtes gens pourront s'en rapporter.

Le *Picayune* ayant conseillé au peuple de ne pas perdre de vue les questions qui le touchent de si près, et d'avoir recours à tous les moyens légaux pour forcer leurs concitoyens du Nord à s'en instruire, dans leur intérêt autant que dans le nôtre—le *Republican* est, naturellement, opposé à ce que nous ne continuions pas de nous soumettre, sans mot dire, à la sage direction de ses amis.

— L'organe douanier, dans le cours de sa tentative éditoriale, s'est oublié au point de publier les deux lignes suivantes :

Nous sommes aussi intéressés que le *Picayune* à la paix et à la prospérité de l'Etat.

— La communauté a encore un fiasco à se reprocher, d'après le *Republican*. Ceux qui voulaient organiser un gouvernement révolutionnaire ont complètement échoué ; Le zèle ardent des disciples de la démocratie s'est refroidi, et les négociants qui ont fermé leurs magasins se sont rendus coupables de charlatanisme.

Le *Republican* est, décidément, incorrigible.

Nous avons reçu de Washington le second rapport général de la commission des réclamations, adressé au Congrès sous la date du 9 décembre 1872.

JOURNAUX ILLUSTRÉS. — La librairie Hébert & Cie a reçu les numéros du 14 décembre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Le spectacle de ce soir, 8 janvier, qui remplace la représentation d'hier pour les abonnés, se compose de *La Dame aux Camélias*, avec mademoiselle Miller dans le rôle de Marguerite Gauthier.

Demain jeudi, on donne la seconde représentation de *Le Bossu*, avec M. Molina dans le rôle de Lagardère.

REVUE DU COMMERCE DE ST-LOUIS. — Nous sommes redevables à MM. Cobb, Dolbonde & Co. pour l'envoi d'un numéro du Missouri *Democrat* du 1er janvier, contenant la revue annuelle du commerce de St-Louis. Ce numéro contient le prospectus de la Société de la Vallée du Mississippi dont le but est d'établir des relations directes avec la Grande-Bretagne et la Vallée du Mississippi.

ALMANACH "PUBLIC LEDGER." — Nous remercions M. Geo. W. Childs, éditeur à Philadelphie, de l'envoi qu'il nous a fait du *Public Ledger*, almanach pour 1873. Cette brochure contient des statistiques intéressantes. Dans le tableau des gouvernements d'Etat nous voyons ce qui suit : gouverneur J. F. McEnery jusqu'à janvier 1877. Or, comme un almanach ne peut dire que la vérité, le fait est acquis à l'histoire.

MAISON LELIÈVRE. — LIQUIDATION. — La maison Lelièvre, une des plus anciennes et des plus honorables de la Nlle-Orléans, vient de commencer sa liquidation. Tous les articles que renferment ses deux magasins, 174 Royale, et No 9 Baronne, seront vendus *au prix coûtant*. Nous appelons l'attention de nos lecteurs et spécialement de nos lectrices sur l'annonce qu'elle publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. L'assortiment de la maison Lelièvre comprend, indépendamment des livres d'école anglais et français, un admirable choix de livres et d'articles de piété, de médailles, de vases et corbeilles en porcelaine, de fleurs artificielles, d'ornements de salon, etc., etc.

— M. B. T. Walshe, propriétaire du charmant magasin situé rue du Canal, No 110, nous a montré le plus bel assortiment de robes de chambre et de paletots *néglige* que nous ayons jamais vu. Le choix des dessins, l'élégance de la coupe et la solidité de la confection, sont irréprochables. Les dames et les messieurs qui ont des cadeaux à faire à leurs amis, devraient aller examiner ces beaux articles. M. Walshe a aussi des costumes *fantaisie*, pour enfants, sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices.

ASSESSMENT. — Nos 119, 120 et 121. Voyez la colonne des notices spéciales—mort de G. Ed. Sheppard, Mme Maria Riedinger et P. A. Gluck. Payable au bureau de la MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA, No 19, rue du Camp. Le montant payé depuis l'organisation se monte à $290,250.

## Affaires de la Louisiane à Washington.

On trouvera, dans nos nouvelles télégraphiques de la quatrième page, une dépêche d'un grand intérêt relative aux affaires de cet Etat. Nous pouvons regarder l'intérimaire Pinchback comme complètement désarçonné et en déroute.

LE RÉVÉREND PÈRE BURKE.—Ce grand dominicain, que son éloquence a placé au premier rang parmi les prédicateurs du pays, fera une autre lecture, à l'Eglise St-Patrick, jeudi soir prochain, sur "Les Trois Grands Maux du Dix-Neuvième Siècle et leur Remède." Dimanche soir, le Père Burke prêchera aussi sur "L'Eglise Catholique non le Danger, mais le Salut de la Grande République Américaine," au même endroit. 5f

☞ Nous prenons plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des HOME STOMACH BITTERS. La valeur réelle de ces amers jointe à leurs propriétés médicinales bien connues rendent superflue de notre part, toute recommandation au public. Qu'on en fasse seulement l'essai, et si l'on a quelque doute sur leur composition ou leur efficacité, qu'on les soumette à l'examen du médecin de la famille. Les *Home Stomach Bitters* ne craignent pas l'analyse.

### CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, BATON-ROUGE ET VICKSBURG.

L'agent du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Baton-Rouge et Vicksburg nous a communiqué la lettre suivante :

New-York, 28 décembre 1872.

M. WM. P. KELLOGG.

Mon cher monsieur,

La loi pour venir en aide à la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Baton-Rouge et Vicksburg, votée en février 1872, venant seulement d'être promulguée, je puis vous assurer que le "Backbone Rail Road", comme on l'appelle populairement, sera promptement construit, conformément aux termes de l'acte du Congrès qui lui vient en aide par un don de terres publiques, pourvu que la Législature de la Louisiane ne suscite pas, par sa législation, d'entraves à l'établissement de cette importante voie de communication.

Je suis, monsieur, etc.,

LEVI PARSONS,

Président du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Baton-Rouge et Vicksburg.

Il y a eu fusion entre la Compagnie de la Nlle-Orléans, Baton-Rouge et Vicksburg et celle du Missouri, Kansas et Texas. Les deux lignes n'en feront qu'une et seront sous le contrôle d'une seule direction.

### Législature de la Louisiane.

(Séance du 7 janvier 1873.)

SÉNAT.

Le président, Hugh J. Campbell, appelle l'Assemblée à l'ordre à une heure un quart, mais plusieurs membres n'ayant encore pu se rendre en ville, le Sénat se trouve sans quorum et s'ajourne à jeudi, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre s'assemble à midi, sous la présidence de l'orateur J. C. Moncure—55 représentants sont présents et forment un quorum.

Un comité est nommé pour aller annoncer au Sénat que la Chambre est organisée et qu'elle est prête à conférer avec le Sénat.

M. Elam offre une résolution, portant que la Chambre adopte, pour sa gouverne, les règlements de janvier 1871 et 1872, et qu'un comité de 5 les révise et fasse un rapport le lendemain.

La résolution est mise aux voix et adoptée.—Sont nommés de ce comité : MM. Elam, Eustis, McDowell, Smith et Pierson.

M. Fuselier présente la pétition de M. Fuehling, contestant l'élection de M. Mahoney, de Plaquemines. La pétition est reçue et référée au comité des élections contestées.

Le président prie les membres du comité des élections contestées, ainsi que ceux du comité devant réviser les règlements, de se réunir le lendemain, à midi, à l'Hôtel St-James ; et l'Assemblée s'ajourne à jeudi, à midi.

### Pseudo-Législature.

SÉNAT.

*Séance du 7 janvier.*

Sur certaines pétitions de citoyens, alléguant que Wm S. Calhoun a été élu sénateur par le 2ème district sénatorial, son affaire est référée au comité des élections.

Un bill de M. Hunsacker pour payer le semi-weekly *Louisianian* pour impressions en 1871, est référé au comité des voies et moyens.

Un acte pour incorporer la ville de Kenner, paroisse Jefferson, est référé au comité des corporations.

Un comité de la Chambre annonce qu'elle est prête à recevoir le Sénat afin de compter les votes pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur.

Sur ce, le Sénat s'ajourne à la Chambre, pour procéder au susdit compte.

La séance régulière est reprise, au retour du Sénat.

M. Barber demande que son bill financier en faveur de la police soit adopté sans délai.

Des objections étant présentées, il devient évident que la motion de référer le bill au comité de police prévaudra. Alors M. Barber dit avec indignation que dorénavant il s'opposera à toute motion de suspendre le règlement. On vote et le bill est référé.

M. Butler demande la suspension du règlement pour soumettre un rapport du comité des réclamations. Le consentement unanime étant requis en pareil cas, M. Barber, fidèle à sa rancune, objecte.

Le juge Thos. Reber, paroisse de Concordia, a été élu à l'unanimité assistant-secrétaire.

Le Sénat, ensuite, s'ajourne à jeudi.

CHAMBRE.—Soixante-cinq membres répondent à l'appel.

Le secrétaire mentionne les membres nommés pour composer le comité des dépenses contingentes.

M. Montaldo donne avis qu'il présentera incessamment un bill de secours pour la veuve Coudron et ses trois enfants mineurs.

M. Williams donne avis qu'il présentera un bill de secours pour William Brown, de Bâton-Rouge.

M. Dumont donne avis qu'il présentera un bill créant une nouvelle paroisse, la paroisse d'Alger.

A ce moment, le Sénat entre, l'orateur Lowell cédant sa place au président Harris. Les deux corps ont une séance réunie pour compter les votes du gouverneur et du lieutenant-gouverneur.

25 sénateurs et 74 représentants sont présents.

Il ressort du dépouillement des votes que Wm. P. Kellogg et C. C. Antoine ont été élus par quelque 20,000 voix de majorité sur McEnery et Penn.

Après le départ du Sénat, la Chambre rentre en séance régulière.

M. Young présente une résolution portant que les comités nommés pendant la session extraordinaire seront maintenus pour toute la session régulière.

La résolution est ajournée.

Le bill amendant l'acte pour la création d'une cour de district additionnelle est référé au comité judiciaire.

La Chambre s'ajourne alors à jeudi.

UN DÉFI AU BILLARD.—Le 2 janvier au soir, Maurice Daly, jeune joueur de billards, qui avait porté un défi à Cyrille Dion, le champion américain du billard, a joué avec lui une partie dans la salle Irving, en présence d'un grand nombre de curieux. L'enjeu était le titre de champion d'Amérique, une coupe montée en diamant et une somme de $500. La première moitié de la partie s'est passée avec calme, mais, après, il y a eu un espoir de parti prononcé en faveur de Daly. Il y avait eu beaucoup de paris faits en faveur de Dion. John C. Heenan était arbitre.—La partie commencée à 8 heures 20. Daly a gagné le droit de débuter. Au commencement il a obtenu une avance de 300 points et a joué d'une façon remarquable. Vers le milieu de la partie son jeu a baissé, et, au 15e tour, Dion a pris la tête avec 1164 points contre 1161. Au 17me tour, Daly en avait 1306, Dion 1487. Au quatorzième tour le marqueur avait marqué 16 points de moins que Daly n'en avait fait, Dion s'était opposé à la correction, et Daly avait consenti à passer outre, mais quand il eut fait 1490 points, il réclama les 16 points omis qui lui donnaient la partie. Dion a fait objection. Les amis des deux joueurs ont discuté et se sont fort échauffés, et, à une heure du matin, l'arbitre Heenan a décidé que, par suite de l'erreur, tous les paris faits en dehors étaient annullés, et que la partie de défi serait recommencée la semaine suivante. Les plus fortes séries ont été : pour Dion, 120, 117, 126 ; pour Daly, 117, 188, 169, 185.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous célébrons aujourd'hui le cinquante-huitième anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans, gagnée le 8 janvier 1815.

C'est un des glorieux souvenirs de la ville du Croissant, qui, encore au berceau, s'est signalée par une éclatante victoire.

Une poignée de braves Louisianais, et de volontaires du Tennessee et du Kentucky, sous le commandement du général Jackson a tenu en échec et a mis en déroute l'armée anglaise, forte de 18,000 hommes, qui s'avançait pleine de confiance, commandée par le général Packenham, sur une population qu'elle croyait à sa merci. C'est le moment de faire un retour vers le passé.

Il y a vingt ans, cette fête était célébrée avec une grande solennité.—Les milices sortaient en grande tenue et paradaient dans les rues, et un banquet splendide était servi par les autorités de la ville, aux vétérans qui avaient combattu dans cette journée mémorable.

Cette vieille coutume est tombée graduellement en désuétude, et c'est à peine maintenant si cette date réveille quelques souvenirs éteints.

Des braves qui ont défendu notre ville contre les canons anglais, en l'an de grâce 1815, il ne reste plus que douze vieillards, tristes épaves du passé que n'a pas épargnées le temps.

Bien des évènements se sont passés depuis lors et la Nouvelle Orléans a subi de rudes épreuves.

Nous sommes menacés aujourd'hui comme en 1815 d'un grand danger.—Les libertés du peuple sont compromises et la Louisiane est devenue la proie d'une bande d'intrigants rapaces.

Puissions-nous, par une entente cordiale et par une fermeté inébranlable, gagner aujourd'hui, comme il y a cinquante-huit ans, une victoire aussi complète.

Aucun évènement important n'est venu troubler hier la routine habituelle.

Les esprits sont plus calmes, maintenant que Pinchback, l'audacieux usurpateur du Mechanics' Institute, a renoncé sagement à son projet—trop risqué pour être praticable—de faire disperser la Législature du peuple par sa milice noire et par sa police.

La situation est toujours la même à la Salle des Odd Fellows, où s'est réunie l'Assemblée Générale légale. La Chambre des Représentants avait hier un nombre suffisant de membres présents,—cinquante-cinq,—pour constituer un quorum ; mais le Sénat n'a pu s'organiser encore, quinze membres seulement répondant à l'appel du président.

On nous dit que les sénateurs Kelly et Daigle doivent arriver à la Nouvelle-Orléans ce matin, et plusieurs autres sont attendus dans l'après-midi.

Il y aura, sans nul doute, un quorum dans les deux Chambres, jeudi, époque à laquelle la Législature s'est ajournée, à cause de l'anniversaire de la victoire de la Nouvelle-Orléans, remportée le 8 janvier 1815.

Toute mesure est donc suspendue jusqu'à nouvel ordre et nous n'avons qu'à attendre patiemment les évènements.

Deux cents policiers environ sont toujours en garnison à la station du premier precinct, et cinquante à peu près gardent les canons du Davidson Court House.

Les braves métropolitains paraissent s'ennuyer énormément et charment leurs loisirs en jouant aux cartes et en buvant force rasades. L'idée d'être payés en warrants émis par la ridicule Assemblée du Mechanics Institute leur sourit peu ; trop, et quelques-uns d'entre eux, braves gens au fond, donnent au diable Pinchback et sa clique.

Rien à plaindre de ces pauvres mercenaires, qui murmurent déjà d'être si mal payés pour s'armer contre une population dont ils partagent, pour la plupart, les opinions.

Les troupes fédérales, sous le commandement du général Emory, observent toujours la plus stricte neutralité.

Sauf quelques soldats placés à la porte de l'Edifice de la rue Dryades pour en interdire l'entrée aux honnêtes gens, qui, au risque de perdre leur bourse, voudraient se laisser tout dans un bouge infâme, on ne voit pas une seule baïonnette dans le carré de la ville.

Nous avons entendu dire que l'ancienne maison d'Etat, transformée momentanément en asile d'aliénés, n'était si bien gardée que parce que la police avait reçu l'ordre de surveiller de très près les pensionnaires du Mechanics Institute.

L'organe de Pinchback et de la clique radicale se plaint, dans des termes peu mesurés, d'une insulte faite, dit il, à ce digne personnage en compagnie de son ami Harris, par quelques jeunes gens réunis rue du Canal, dimanche dernier.

Nous trouvons que l'*outrage*, comme l'appelle ce journal, a été commis sans réflexion, et voilà comment :

Dire des gros mots au pseudo-gouverneur de la Louisiane, c'est supposer qu'il puisse être sensible à une offense ; et nous maintenons que Pinch est *au dessous* de toute insulte.

L'avocat général Ogden nie avoir jamais paru devant la cour nouvelle, de fabrique radicale, connue sous le nom de "Cour Supérieure de la Paroisse d'Orléans" et présidée par M. Hawkins, du bureau de retours de Durell.

M. Ogden ne reconnaît pas cette cour illégale. Sa pétition avait été présentée devant la Huitième Cour de District, présidée par le juge Elmore. Elle a été renvoyée après le coup d'Etat de Durell devant la pseudo-cour supérieure.

Il n'est plus question, depuis quelques jours, du grand Kellogg, le candidat radical à la place de gouverneur.

L'auguste sénateur des Etats-Unis a été complètement éclipsé par le triomphant Pinchback et a été relégué par lui à la seconde place.

Le pauvre intrigant, qui s'est associé à tant de nègres ignorants et corrompus pour arriver à ses fins, ne sait plus où donner de la tête, depuis que sa législature s'est assemblée au Mechanics Institute.

On lui reproche amèrement d'avoir la peau blanche quand il a le cœur noir, et ses complices exigent maintenant qu'il se barbouille le visage de suie, comme un ramoneur, pour leur ressembler quelque peu.

Kellogg se croyait appelé à régner sans partage en Louisiane, mais il a été amèrement désappointé.

La législature est un âne rétif qui lui lance déjà des ruades, et qui le désarçonnera complètement dès qu'il voudra s'en servir.

Nous sommes invités à prendre part, jeudi soir, à huit heures, à un banquet qui sera donné en l'honneur des nouveaux officiers de l'Association de Bienfaisance des Commis à la salle de cette société.—Nos remerciements sincères au secrétaire, M. Henry Durel, Jr.

Un jeune garçon du nom de Charles Letellier, employé aux bureaux du *Courrier Français*, regagnait le logis paternel, lundi soir vers neuf heures, lorsqu'en passant rue Conti, au coin de Chartres, un homme, ivre selon toute probabilité, sortant du cabaret connu sous le nom de "Palais de Cristal," a tiré un coup de pistolet sur deux autres individus.—Le malheureux jeune homme a reçu la balle dans le dos.—Nous apprenons néanmoins avec plaisir que sa blessure, quoique très-douloureuse, est peu grave.

Le Club Social de l'Ætna donnera, ce soir, un grand bal travesti, à la Loge de la "Parfaite Union" rue des Remparts.

Ce bal sera magnifique, car il aura lieu sous les auspices d'une foule de jeunes gens bien connus.

L'affaire de Didio Baptiste et de François Martini a été continuée hier devant la Cour Criminelle, présidée par le juge Abell.

La liste des témoins à charge et à décharge a été épuisée hier.

L'avocat de District M. McPhilin a commencé les débats et M. Sambola, avocat de la défense, lui a succédé.

Le procès sera terminé probablement jeudi et le jury sera appelé vendredi à prononcer son verdict.

Les bureaux de la poste ne seront ouverts, aujourd'hui, que de neuf heures à midi, à cause de l'anniversaire de la victoire de la Nlle-Orléans.

Vers quatre heures et demie, hier après-midi, un homme du nom de W. E. Emerson, voulant traverser la voie ferrée du chemin de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, pendant qu'un char passait, a eu le pied droit écrasé par la roue.

Deux individus qui disent s'appeler, l'un James Kelley et l'autre James Smith, ont été arrêtés vers quatre heures, hier après-midi, accusés d'être entrés dans une grocerie appartenant à M. George Dale, rue Melpomène, No 210, dans l'intention de voler l'argent du tiroir. Les deux James sont connus de longue date par la police.

*TEMPÉRATURE.*—7 janvier 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 42 | 6 |
| 12 M. | 56 | 14 |
| 3 P. M. | 58 | 15 |
| 6 P. M. | 52 | 11 |

HOMICIDE A LA CÔTE GELÉE. — Samedi de l'autre semaine, vers minuit, une querelle survint entre Jules Du Bois et J. Tirouan qui frappa et tua Du Bois. Il paraît que ce dernier troublait l'ordre dans la salle de danse et fut invité à se retirer par Tirouan, et ce dernier, voyant son invitation rester sans effet, mit Du Bois à la porte. Alors, l'expulsé se saisit d'un morceau de bois et essaya d'en frapper son adversaire qui tira son pistolet dont la balle alla se loger dans l'œil droit de Du Bois et le tua instantanément. Le meurtrier, J. Tirouan, appartient à une des familles les plus respectables du voisinage, et il a toujours, personnellement, fait preuve d'un excellent caractère. Il a comparu devant le juge Mouton de la Cour de District, et a été mis sous caution de $2,000. Il sera appelé devant la Cour le 2 janvier.

*(Coton Boll)*

— Swinburn, le célèbre poète anglais, vient de faire paraître dans le *Fortnightly review*, un chant funèbre de deux cents vers environ, à la mémoire de Théophile Gautier.

— Le *Jockey* rapporte que S. A. R. le prince de Galles a été élu, la semaine dernière, membre du Turf Club, et qu'il se dispose à former une écurie de courses.

— On assure que le duc d'Aumale a acheté l'édition sur vélin du nouveau *Rabelais*, de Gustave Doré, pour la somme de 20,000 fr.

Décédée hier soir à huit heures moins un quart à l'âge de soixante-seize ans, dame veuve H. DESSOMMES. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à quatre heures. Le convoi partira de la résidence de son fils Auguste Dessommes, No 229 rue St Joseph.

LE FILS ET LES ENFANTS.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, au No 19 de la rue du Camp, Nlle-Orléans, 7 janvier 1873. Avis est donné aux membres de cette Société de la mort de G. W. SHEPPARD, décédé, à la Nlle-Orléans, le 26 juillet 1872 ; de la mort de Mme Maria REIDINGER, décédée à la Nlle-Orléans, le 27 juillet 1872, et de la mort de P. A. GLUCK, décédé à la Nlle-Orléans, le 1er août 1872. Ils sont priés de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la compagnie, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès, d'ici au 11 février 1873, à 3 heures de l'après midi.

8jan—au 12 — R. S. YOUNG, secrétaire.


CLOTHING — CHOIX CONSIDÉRABLE DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS Pour Hommes et Jeunes Gens, A 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs, chez C. LAZARD, Encoignure Ste Anne et Vieille-Levée, En face du Marché Français et de la Place Jackson. 15 déc—1m — CLOTHING

Eglise St-Patrick.

LECTURES PAR LE REV. PÈRE BURKE.

JEUDI SOIR, 9 janvier, à sept heures et demie ; Sur les trois grands maux du dix-neuvième siècle et leur remède.

DIMANCHE SOIR, 12 janvier, à sept heures et demie ; Sur l'Eglise Catholique, non le danger, mais le salut de la grande République américaine.

Prix du Billet.......... UNE PIASTRE.

8 janv—

DEUX LECTURES — DU — Rév. Père BURKE, Seront données à la Cathédrale, Vendredi et Samedi prochains, à 7 heures P. M., au profit du Diocèse. Sujet : EDUCATION.

Prix du Billet..........$1

Les billets sont en vente chez Grunewald, rue du Canal, chez Gogarty, chez Elder, et chez Lévy, ainsi qu'à la cathédrale. 7jan—3t

AVIS.—A une élection qui a eu lieu le 31 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, pour servir pendant l'année suivante :

| | |
|---|---|
| Chs. Cavaroc, | Chs. De Ruyter, |
| Léon Haas, Jr., | E. F. Mioton, |
| W. Agar, | S. Cambon, |
| Arthur Poincy, | J. Egle, |
| P. S. Wiltz, | Léon Queyrouze, |
| John Rocchi, | J. B. Levert. |

Et, à un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu AUJOURD'HUI, M. C. Cavaroc a été réélu Président à l'unanimité. Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1873. G. LANAUX, secrétaire. 8jan—1m

## Association d'Assurances Mutuelles

— DE LA — Nouvelle-Orléans. Bureau, 102, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL, — 1872. —

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie.... | $317,168 65 | |
| " maritimes.... | 154,338 18 | |
| " de rivières.... | 78,969 01 | 550,475 84 |
| En moins — primes non expirées.... | $273,509 14 | |
| Primes remboursées.... | 1,401 45 | 287,250 59 |
| Primes nettes acquises.... | | $313,145 25 |
| Pertes par les incendies.... | $21,257 87 | |
| " sur les mers.... | 34,023 01 | |
| " sur les rivières.... | 6,081 10 | |
| Réserve pour pertes non réglées.... | 107,500 00 | |
| | $169,861 98 | |
| Réassurances.... | 15,578 98 | |
| Compte des dépenses | 15,886 18 | |
| Réfaction (rebate).... | 3,784 95 | |
| Profits et pertes.... | 1,039 55 | |
| En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé.... | 22,822 | |
| En moins : Escompte et intérêt.... | 17,871 91 | |
| | 4,881 91 | |
| | | 210,939 52 |
| Bénéfices nets.... | | $102,205 73 |

— ACTIF —

| | |
|---|---|
| Balance due sur Stock-notes.... | $97,782 94 |
| En caisse.... | 117,615 06 |
| Billets et effets à recevoir.... | 479,302 57 |
| Actions et Bonds.... | 115,752 88 |
| Propriétés foncières.... | 166,304 09 |
| Primes en voie de collection.... | 7,068 68 |
| Assessment de 65 pour cent sur $282,175 99.... | 189,384 39 |
| Compte suspendu.... | 50 00 |
| Total.... | $1,165,840 57 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les incendies.... | $559,799 82 | |
| Primes sur la marine.... | 374,512 39 | |
| Primes sur les rivières.... | 208,081 95 | $1,142,395 57 |
| Primes non expirées.... | 285,929 14 | |
| Primes rendues.. | 3,349 18 | 289,278 32 |
| Primes nettes acquises en 1872.... | | $853,117 25 |
| Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc. Premier quartier..$169,147 50 | | |
| Second do... | 110,132 43 | |
| Troisième do... | 79,365 81 | |
| Quatrième do... | 210,939 52 | 569,584 26 |
| Profit net de 1872.... | | $283,532 99 |

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 50 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $291,175 99 ; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

| | |
|---|---|
| Chs. Cavaroc, | Arthur Poincy, |
| Chs. De Ruyter, | J. Eglé, |
| Leon Haas, Jr., | P. S. Wiltz, |
| E. F. Mioton, | Léon Queyrouze, |
| Wm. Agar, | John Rocchi, |
| S. Cambon, | J. B. Levert. |

8 janv—1m

## The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE. Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS ; No 182 Rue du Canal, ENCOIGNURE DRYADES. HEURES DE BANQUE : De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Ouverte le samedi soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures. L'intérêt alloué est de Six pour Cent. C. D. STURDEVANT, A. PAILLET, Caissier. Assist. Caissier. On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 8 janv—3m

LIQUIDATION POSITIVE — DE — Tout le STOCK de DÉTAIL, Jouets et Articles de Fantaisie, DE LA GRANDE MAISON GUEBLÉ & NIPPERT 137, Rue du Canal, 137.

Afin de porter toute notre attention et toute la puissance de nos ressources, aussi bien que les facilités obtenues dans les marchés européens par l'intermédiaire de notre maison de Paris, sur NOTRE NOUVELLE MAISON DE GROS, pour laquelle nos articles de printemps sont déjà en route, nous avons résolu, à partir d'aujourd'hui, la liquidation de tout notre STOCK DE DÉTAIL, lequel comprend le plus bel assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE et de VARIÉTÉ qui soit aux Etats-Unis, aux prix coûtant d'importation, qui sont au moins 25 p. c. au dessous de ceux de New-York.

Nous saisissons cette occasion pour remercier nos amis et le public du bienveillant patronage qu'ils nous accordent depuis dix-huit ans.

Nous engageons aussi nos amis, les marchands de la ville et de la campagne, à profiter de ces avantages et de faire leur choix avant que l'assortiment complet ne soit épuisé.

Nous prenons également la liberté de les informer que notre MAISON DE PARIS s'occupera d'une manière encore plus attentive que par le passé, des COMMISSIONS D'ACHAT qui lui seront confiées ; notre grande expérience des marchés européens est la meilleure garantie que nous puissions offrir pour la satisfaction de leur exécution.

Guéblé & Nippert. Maison de Commission : No. 40, rue Paradis Poissonnière, Paris.

En conséquence de ce qui précède, nous mettons TOUT LE MONDE à venir acheter, au prix coûtant, les cadeaux de Noël et du jour de l'An : Jouets, Poupées, Boîtes à ouvrage, de fantaisie, Verrerie de Bohême, etc. Rubans, Garnitures, Franges, Guipure et Dentelle valenciennes, Bijouterie fantaisie, Porte-cigares, Caves, Cannes pour messieurs, Parapluies soie, etc., etc. 14déc—1m PP

Avis au Public.

TOUTES les inspections de Poids et Mesures qui pourront être faites dans le second District de cette ville, par Mr. P. A. Pradat, seront nulles, attendu que je suis le seul inspecteur nommé par le gouverneur H. C. Warmoth. Le 4 janvier, 1873. ED V. THOMAS, Inspecteur de Poids et Mesures, 2d District, Office, 27 rue Ste. Anne. 8jan—2t

Université Washington et Lee, A LEXINGTON, EN VIRGINIE.

LA seconde demi session de l'Université commencera le 1er février. Des arrangements spéciaux permettent aux élèves d'entrer en classe à l'époque désignée. On paie la moitié du prix régulier. Pour plus de détails, s'adresser à WM DOLD, Commis de la Faculté. 8jan—6t

AVIS.—Le steamer allemand SAXONIA, capitaine Brandt, venant de Hambourg, du Havre, de Santander et de la Havane, commence à débarquer sa cargaison sur la Levée, au dessus de la rue Toulouse, 4e District, mardi, le 7 janvier 1873, à midi.

Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane aussitôt que possible, de prendre promptement livraison de leurs marchandises, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est pas faite sur la Levée. WILLIAMS, RUPERTI & CO. 7jan—3t

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque espagnole "MARIA ANTONIA", venant de la Havane, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire. 4 janv—3t P. CUSACHS.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du brick italien AMALIA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. CAVAROC & SON, 4janv—3t 7 et 9 Exchange Alley.

Avis aux Consignataires.—Le steamship MINNESOTA, de Glasgow, Liverpool et Bordeaux commencera le déchargement de son fret ce samedi matin, à son quai, poteau 42, près du Ferry Jackson. Les consignataires sont, par le présent, notifiés de faire leurs entrées en Douane et de recevoir leurs marchandises, autrement elles seront envoyées aux entrepôts à leurs risques et dépens.

Aucune marchandise ne sera délivrée à moins d'un ordre de nous, lequel sera remis sur payement du fret et des charges spécifiées sur le connaissement.

Aucune réclamation pour dommages ne sera allouée à moins de constatations faites avant l'enlèvement de la Levée. 4janv—3 A. K. MILLER & CO., Agents.

WILLIAMS, RUPERTI & Co., 180........Rue de la Commune........180

TIRENT sur les principales villes d'Allemagne, sur l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche, la Roumanie, l'Italie, la Suisse, la Russie, la Suède, la Norvège, le Danemark, sur Alexandrie (Egypte), Alger (en Afrique), Beyrouth (Syrie), Smyrne (Asie), Madère, New York et San Francisco. 25déc—1m

Avis aux Expéditeurs.—Compagnie du Chemin de fer de Jackson et Great Northern.—Bureau du Fret, Nouvelle-Orléans, Lne. 28 décembre 1872.—Les colis dont les marques ne seront pas bien claires et bien lisibles ne seront pas reçus au bureau expéditeur du chemin de fer de J. et G. N. Le nom du consignataire et la destination doivent être inscrits sur le reçu du dray. Le fret pour Memphis, St Louis, Louisville, Nashville et pour les endroits plus éloignés, ne sera reçu qu'avec un ordre de J. G. Morey, agent contracteur du fret, bureaux, bâtisse Odd Fellows, rue du Camp. E. A. BURKE, 29 déc—1m Agent du Fret.

MAGASINS Ursulines et Pontchartrain, Coin Chartres et Ursulines — ET — Coin Français et Victoire. Les meilleures chaussures et les plus bas prix de la ville. 5 déc—1a—DMarS—PP

RICHARD FROTSCHER, MARCHAND DE GRAINES 12 rue Dumaine. Vend les célèbres Graines pour Jardinage, de BUIST, qui sont les plus estimées dans les marchés du Sud. 6 janv—1m

En débarquement du vapeur Minnesota, de Bordeaux.

40 barriques VIN ROUGE, crûs St. Jean. " Medoc."
100 ..... EAU-DE-VIE Castillon 1858.
12 caisses " Lange & Co, 12 flacons.
2 " " 1842 "
8 " SARDINES à l'huile de 1864, Marquet.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 5jan—2t 21 et 23 rue St-Louis.

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et débit toute concurrence. 15 déc—1m

MR. WENGER a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, que s'étant assuré les services des artistes distingués dont les noms suivent, il donnera des CONCERTS TOUS LES SOIRS, à son salon-café, No 11, de la rue Bourbon : MISS THERESA, MR. RENOR, MME SUSANNE, MME PELISSIER. Les concerts commenceront samedi soir et dureront tout l'hiver. 4janv—1m

REINAS, VICTORIAS RAPIDEZ—TABAC DE LA NOUVELLE RÉCOLTE. A vendre par ED. L. ZELL & CO, Marchands de Cigares, Au coin des rues Canal et Carondelet.

REGALIA BRITANNICA—Regalia Chica Fina, Regalia del Rey, Regalia Especial, Regalia des Canchas. Tabac de la nouvelle récolte, à vendre par ED. L. ZELL & CO., Au coin des rues Canal et Carondelet.

OPERAS—CORTES—Tres Pesos, Panetelas, A vendre par ED. L. ZELL & CO., Au coin des rues Canal et Carondelet.

UN ASSORTIMENT COMPLET DE—CIGARES DE LA HAVANE. Tabac de la nouvelle récolte, à vendre, à des prix modérés, par ED. L. ZELL & CO., Au coin des rues Canal et Carondelet.

VERITABLES CIGARES ET CIGARETTES DE LA HAVANE, IMPORTÉS, A vendre par ED. L. ZELL & CO., Au coin des rues Canal et Carondelet. 8janv—3t

TAPIS ET RIDEAUX. 17 Chartres....A. BROUSSEAU....17 Chartres IMPORTATEUR ET MARCHAND En Gros et en Détail DE TAPIS. TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX Dentelle, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES, etc. etc. 8janv—6t—PP

J. SAGET, Armurier, 198 ..... Rue de Chartres ..... 198 Chemises de fusil, bien connues, de sa fabrique. Capsules françaises, U. A. & F., 1ère qualité. Capsules et l'article des anglaises E. B. Un lot de Révolvers américains, etc. 8fév—1m—PP

CLUB D'ORLÉANS.

A UNE réunion qui a eu lieu dimanche, 5 janvier, il a été résolu par le conseil des délégués, que comme il est annoncé que la Législature s'assemblera demain, à midi, au Club (nous parlons de la Législature du peuple) :

Que le Club d'Orléans assistera en masse à l'inauguration de la Législature, ainsi qu'il se réservera en cas d'intervention des troupes des Etats-Unis.

A une réunion qui a eu lieu hier, il a été Résolu que nous nommerions les messieurs suivants qui auront en cas de nécessité : PIERRE LOZES, commandant de la première et de la deuxième sections, rue des Magasins, de la rue du Canal à la rue de la Commune ; GUSTAVE RUFFI, commandant de la troisième et de la quatrième sections, rue des Magasins, de la rue de la Commune à la rue Gravier ; A. PERRIER, commandant de la cinquième et de la sixième sections, rue des Magasins, de la rue Gravier à la rue Poydras, le côté Sud du trottoir ; ANDRÉ MAILHES, commandant de la septième et de la huitième sections, rue des Magasins, de la rue Gravier à la rue Poydras, côté Nord du trottoir.

Les membres présents étaient au nombre de 142.

Le Club d'Orléans a rempli son devoir. Il sera prêt au premier signal.

8 janv—1f JOHN COUGOT, Secrétaire.

Banque d'Amérique. — Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.—Conformément à la loi, cette Banque sera fermée MERCREDI, 8 de janvier. J. E. PASCAL, Caissier. 8 janv—1

Combats de Coq.

Le LOUISIANA COCK PIT situé au coin des rues Dumaine et Roman, sera ouvert AUJOURD'HUI, 8 janvier. On peut s'y rendre directement par le chemin de fer de la Compagnie d'Orléans, qui longe la rue Dumaine. 8janv—1t—PP

LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE, 174.........RUE ROYALE.........174 — Et de sa Succursale — No. 9 rue Baronne, près Canal.

CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants : LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches. Magnifiques CHAPELETS, montures or et argent, de toutes les descriptions. BÉNITIERS des plus nouveaux modèles. CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs. MÉDAILLES or et argent, très variées. VASES et CORBEILLES en porcelaine pour autel et pour salon ; Bouquets et Fleurs artificielles. PAPÉTERIE et Fournitures de Bureaux. LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français. Tous ces articles seront vendus au prix coûtant. [illegible]

A Vendre, —POUR CAUSE DE DÉPART— UN CAFÉ (Coffee House), très bien situé, dans le 2ed District, faisant face au Marché Français. Les termes, faciles. S'adresser au Canal, No 267, rue Vieille-Levée. 8janv—1m

AVIS MAÇONNIQUE. Spes mea in Deo est.

GRAND consistoire de S. P. R. S. du R. S. 32e deg. et A.: S.: rite pour l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné aux officiers et aux membres du Grand Consistoire, que l'assemblée triennale aura lieu MERCREDI, 8 du courant, à sept heures et demie du soir.

Tous les S.: G.: inspecteurs généraux sont priés d'y assister pour aider aux cérémonies d'installation des officiers.

Tous les membres du rite A.: et A.: S.: qui ont atteint le 14e degré sont instamment invités à assister à l'assemblée.

Par ordre de JAMES B. SCOT, 32e. G. SONTAG, 32e Grand Enreg. 7jan—2t

BANQUE NATIONALE MUTUELLE. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1872.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de six et demi pour cent aux actionnaires et d'un et demi pour cent aux déposants (libres de la taxe du gouvernement)—lesquels dividendes proviennent des bénéfices des six derniers mois et seront payables à partir du mercredi, 15 janvier prochain.

JOSEPH MITCHEL, Caissier. PAUL FOURCHY, Président, ALBERT BALDWIN, Vice-Président.

—Directeurs—

| | |
|---|---|
| P. Maspero, | Jno. T. Hardie, |
| Jno. D. Cobb, | Chas. Lafitte, |
| Adolphe Meyer, | F. Pascalis, |
| Albert Baldwin, | Paul Fourchy, |
| Ernest Miltenberger. | |

7 janv—1m

Avis.

L'ASSEMBLÉE annuelle de la SOCIÉTÉ DES ORPHELINES aura lieu, à l'Asile Poydras, le JEUDI, 16 janvier 1873, de midi à 2 heures de l'après midi. Par ordre des Directrices, MME M. J. ANDERSON, Secrétaire. 8 janv—au 16

J. A. D'HEMECOURT. Henri CHAURANT.

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur, H. CHAURANT & CO. Successeurs à E. TURPIN (RED STORE) 93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaillés deux Premiums au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. F. Diehl. TORPEDOES ET FIRE CRACKERS. H. CHAURANT & Co., RED STORE. 93 ........Rue Vieille-Levée........93 1fanv—

MAISON AUGE, 139 .......... CANAL .......... 139

ARRIVAGES PAR FRANKFURT.

FLEURS riches et ordinaires, (gros et détail.) VELOURS et RUBANS, CEINTURES et NŒUDS pour dames, ÉVENTAILS et OMBRELLES riches, MAROQUINERIES et CUIRS de RUSSIE, BIJOUTERIE, fantaisie, Ecaille, Ivoire et Jais, CHIGNONS, BERTHES, POSTICHES en tout genre. VENTE de CHEVEUX, (gros et détail.) PEIGNES et BROSSERIE, (Buffle, Ecaille, Ivoire.)

GANTS, DE VEUVE X. JOUVIN & CO. 3000 paires blancs paille, noirs et couleurs de 1 à 4 boutons, pour dames et messieurs.

De JULES MATTON, de Grenoble—Assortiment complet de 2 à 6 boutons.

COMPOSITION J. AUGÉ, POUR LES CHEVEUX. Seul et unique produit fabriqué en Louisiane ayant donné de merveilleux résultats pour l'entretien et la conservation de la chevelure. Prochainement — Nouveaux arrivages par Saxonia et Canadian. 29 déc—1m PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus satisfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'irritation de gorge, de coqueluche, etc., etc., etc. Il est très agréable au goût et ne fermente jamais, ce qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

A vendre par Wheelock, Finlay & Co., Ball & Lyons, P. J. Hart & Co., Frederickson & Hartel, E. Montegut & Co., T. K. Finlay, H. Carius, G. J. Mattingly, G. Meyer, Stoyl, Fonrouge, Alexie & Gautier, Steinam, Pfleger, Jurisiewicz, et en général par tous les principaux pharmaciens. E. P. DUCONGÉ, Propriétaire. 8 déc—1mPPDMaV No. 39 rue de Chartres.

ATTENTION ! Grand Déballage !

G. MONIÉ, No. 54 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de Marine et de théâtre. Cheveux de qualité supérieure. Savon de laitue extra à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DÉTAIL.

COLD CREAM RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

$5,000 à celui qui prouvera — californienne ne rajeunit pas.

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur, et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 167 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames. 7nov—1an—D MeV

J. LAVIZZO, Encoignure Chartres et St-Louis.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un bel choix de BIJOUTERIE, telle que : CHAINES, MONTRES, BAGUES, PARURES, ORFÈVRERIE, etc., qu'il vendra à un prix des plus raisonnables.

Les personnes qui ont des cadeaux à acheter sont priées de venir visiter, avant d'acheter ailleurs. 21 déc—1m

Attendu de Bordeaux, etc.

A vendre, au débarquement, par les soussignés :

Par steamship MINNESOTA, 50 barriques VIN ROUGE "Léoville".

Par le navire HAMINUJA,

| | | |
|---|---|---|
| 25 | barriques | VIN BLANC "Graves", |
| 30 | do | VIN ROUGE "Bas ora", |
| 40 | do | do do "St.-Loubès", |
| 15 | caisses | CHAMPIGNONS de Paris. |

QUEYROUZE & BOIS, Aux "Blue-Store," 24 déc—1m Coin Vieille-Levée et Bienville.

Great Southern Dollar Store, 147.........Rue du Canal.........147

250,000 ARTICLES NOUVEAUX à un dollar, parmi lesquels on peut faire son choix. Demandez le catalogue qui contient l'énumération de tous les articles vendus un dollar. 24 déc—1m PP

ED. L. ZELL, Pte de Sta. Cruz. J. R. TOSCANO, En commandite.

ED. L. ZELL & CO., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, Importateurs de cigares de la Havane et de produits de la Havane, au coin des rues Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne. Lock Box 374 du bureau de Poste. 15 déc—1an

H. CLOSTERMANN. Jph BAYLE

CLOSTERMANN — & — BAYLE, IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "notions" dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats ; cela donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence. 8sept—3m PP

H. P. BUCKLEY, Horloger, Au Nord de la rue du Camp.

VEND des MONTRES américaines, ... et suisses, en or et en argent, ... les meilleurs ... ; de la BIJOUTERIE FINE, de ... et ... ORFÈVRERIE PURE, ... en argent et en acier, qu'il vendra à bas prix. ... [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE.

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

[illegible] Candi ... en petits bâtons, Toutes sortes de Candis à la crème, Toutes sortes de Candis nougats, ... Pastilles américaines, ... Toutes sortes de Chocolats, ...

Ils sont aussi prêts à remplir toute COMMANDE DE CONFISERIE, ... GATEAUX ... GATEAUX DE MARIAGE ...

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de bonbons, Papillotes de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles d'or et argent, Feuilles d'étain de roses, Fleurs ..., Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE : FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works !

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS, CASH PRIZE BOX, NOVELTIES, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre par NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 121 & 123 de la rue Vieille-Levée. 1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

COUR LE 7 JANVIER—CLASSE No 6.

66 44 74 60 43 [illegible] 33 59 54 29 46

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu au bureau de la Compagnie. CHAS. T. HOWARD & CO., Directeurs. Rue St.-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature ... Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 7 Janvier 1873. ... Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

RAPPORT DE L'ETAT — DE LA — Banque Nationale de l'Union DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, A la clôture des affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

Ressources.

| | |
|---|---|
| Prêts et escomptes | $1,177,613 38 |
| Bonds des E. U. pour garantir la circulation | [illegible] |
| Prime sur les bonds des E. U. | [illegible] |
| Autres bonds et actions | [illegible] |
| Dû par des agents de réserve | [illegible] |
| Dû par des banques et banquiers | [illegible] |
| Propriétés foncières, mobilier et installation | [illegible] |
| Dépenses et taxes | [illegible] |
| Items comptant | [illegible] |
| Monnaie courante | $221,545 65 |
| Checks sur des banques de la ville | 865,679 03 |
| Espèces | 2,337 27 — [illegible] |
| | [illegible] |

Passif.

| | |
|---|---|
| Capital | $600,000 00 |
| Circulation non rachetée | 448,000 00 |
| Dû à des déposants | $1,125,782 46 |
| Dû à des banques et banquiers, étrangers | 416,173 44 — 1,[illegible] |
| Escompte depuis le [illegible] | 27,738 39 |
| Change, depuis le [illegible] | 13,[illegible] |
| Intérêt depuis le [illegible] | 30,[illegible] 34 — [illegible] |
| Profits et pertes | 2,975 00 |
| Profits et pertes spécial | 36,780 00 |
| Fonds de surplus | 3,[illegible] 00 — [illegible] |
| | [illegible] |

Un dividende de CINQ pour cent provenant des bénéfices des six derniers mois a été déclaré, payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 6 janvier 1873. JNO. CHALARON, Caissier. 3 janv—6t PP

ASSURANCE.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company, A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte. Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.

1 déc. 3mPP JAMES H. LOW, Président

L. A. Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE. Au No. 120 de la rue de la Commune.

Partage ses profits au comptant, avec les personnes qui s'assurent chez elle ou leur accorde la réfaction (rebate) ... de prime, à leur gré. Elle assure contre les risques d'incendie, de rivière et de mer, et paie ses pertes de mer à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés. 8oct—3m PP

P. MALLARD, 55 ... Rue Royale ... 55

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un bel assortiment de Porcelaines, Biscuits, Bronzes et articles de fantaisie du dernier goût, Meubles en marqueterie, Glaces et Miroirs de Venise et autres.

En magasin, un choix de Meubles du meilleur goût : salon, chambre à coucher, salle à manger, bibliothèque en palissandre, acajou, noyer, érable, vieux chêne sculpté, dans le plus simple jusqu'au plus riche, ... toujours d'une bonne exécution.

Un choix magnifique de Rideaux, Cabinet, Guipures et Nottingham, Rideaux à moustiquaire, Stores, Embrasses, Patères, Tapisseries peintes, &c., &c.

Le tout à des prix considérablement réduits.

Les ordres pour les ouvrages de tapisserie et d'ébénisterie seront exécutés dans le plus bref délai. 3 déc—1m PP

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet de consultation, No 34, ... Dauphine, deuxième maison de la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrances ... au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. ... PPMaJ ...

Le Collège Commercial de Dolbear

EST ouvert de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Les élèves peuvent ... le temps : l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique ... que et les langues ... Vues et d'anglais ... [illegible]